

ÉPÎTRE AU PAPE VIGILE

À Son Excellence Monseigneur Eutychius, frère et co-serviteur de Vigile.

Sachant combien la paix de Dieu est grande bénédiction, gardant les cœurs et les pensées des fidèles et les unissant dans l'unité, afin qu'ils confessent la vraie foi et accomplissent les commandements de Dieu d'un même esprit, et rapprochant Dieu de ceux qui s'accordent sur la vérité, et c'est pourquoi nous nous efforçons de maintenir l'unité avec le Saint-Siège, nous faisons savoir à Votre Sainteté que nous avons toujours conservé et continuons de conserver la foi transmise dès le commencement par notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ aux saints apôtres, prêchée par eux dans le monde entier et expliquée par les saints pères, et particulièrement par ceux réunis aux quatre saints conciles, que nous suivons en tout et en entier et que nous acceptons. Nous reconnaissons les trois cent dix-huit saints pères réunis à Nicée, qui ont exposé le saint symbole ou doctrine de la foi et réfuté l'impiété d'Arius et de ses partisans. Nous reconnaissons également les cent cinquante saints pères réunis à Constantinople, qui ont exposé la même sainte doctrine, révélé la divinité du saint Esprit et condamné l'hérésie de Macédonius, rebelle au saint Esprit, et de l'impie Apollinaire, ainsi que de leurs partisans. Nous reconnaissons enfin les deux cents pères réunis au premier concile d'Éphèse, qui ont adhéré en tout au même symbole ou doctrine et condamné l'impie Nestorius et son enseignement, ainsi que tous ceux qui ont partagé ses idées. De plus, nous reconnaissons les six cent trente saints pères réunis à Chalcédoine, qui souscrivaient pleinement aux trois conciles susmentionnés et suivaient le credo ou enseignement susmentionné, exposé par trois cent dix-huit saints pères et par cent cinquante saints pères. Ils anathématisèrent ceux qui osaient proclamer, exposer ou transmettre aux saintes Églises de Dieu un credo autre que celui-ci; ils condamnèrent et anathématisèrent Eutychès et Nestorius, ainsi que leur enseignement impie, et tous ceux qui partageaient ou partagent leurs opinions. Après ces événements, nous déclarons avoir préservé et continuer de préserver tout ce qui fut décidé et établi par les quatre saints conciles susmentionnés; car ces quatre saints conciles, bien que tenus à des époques différentes, ont néanmoins préservé et proclamé une seule et même confession de foi. Nous reconnaissons et conservons la lettre des chefs du siège apostolique romain, ainsi que celle des autres, et celle de Léon, de sainte mémoire, dans laquelle ils ont écrit sur la vraie foi et sur les quatre saints conciles, ou sur l'un d'eux. Par conséquent, gardant à l'esprit tout ce qui a été mentionné précédemment et maintenant, et étant d'accord les uns avec les autres, nous sommes contraints de nous réunir au sujet de trois chapitres qui ont suscité des interrogations parmi certains. Aussi, nous vous prions, sous la présidence de Votre Béatitude, avec calme et humilité sacerdotale, devant le saint Évangile, d'examiner et de discuter ces chapitres et de trancher cette question d'une manière agréable à Dieu et conformément aux décrets des quatre saints conciles. Car, pour une plus grande restauration de la paix et de l'harmonie dans les Églises, il est nécessaire, une fois toute discorde apaisée, de respecter pleinement les quatre saints conciles et de préserver inviolablement leurs décrets. À cela, moi, fidèle dans le Seigneur, j'adhère. Priez pour nous, très saint et béni soit-il frère ! Moi, Eutychius, par la grâce de Dieu, évêque de Constantinople, nouvelle Rome, j'adhère à tout ce qui est écrit ci-dessus.

